



ÊTES-VOUS PLUS BRILLANTS QU'UNE TRAVAILLEUSE DE CPE ?

Comité de mobilisation des CPE :
Sophie Rousseau
Chantal Lamoureux
Pierre Lalande

QUI A MIS SUR PIED LES PREMIÈRES GARDERIES POPULAIRES AU DÉBUT DES ANNÉES 70 ?

- A. Le gouvernement du Québec
- B. Le gouvernement du Canada
- C. Les groupes de femmes et les groupes populaires
- D. La fédération des femmes du Québec

Réponse:

À CETTE MÊME PÉRIODE, QUI GÉRAIT LES GARDERIES ?

- A. Les travailleuses et les parents
- B. Les parents et la coordonnatrice
- C. Les parents et la directrice
- D. Les parents

AVANT LA VENUE DE SUBVENTIONS, COMMENT LES GARDERIES ARRIVAIENT À JOINDRE LES DEUX BOUTS ?

- A. Corvée de peinture et de nettoyage pour parents et travailleuses de façon bénévole
- B. Campagnes de financement
- C. Hausse de tarifs pour les parents
- D. Toutes ces réponses
- E. Aucune de ces réponses

QUE VIENT PRÉCISER LA LOI SUR LES SERVICES DE GARDE QUANT À LA GESTION DES CPE ?

- A. C'est le conseil d'administration qui est le décideur et le responsable de la gestion du CPE. L'assemblée générale n'est plus souveraine.
- B. Ce sont les travailleuses qui élisent le conseil d'administration
- C. Il doit y avoir deux travailleuses au conseil d'administration occupant des titres d'emploi différents
- D. C'est la direction générale qui est responsable de la gestion du CPE

COMBIEN DE TRAVAILLEUSES AU MAXIMUM
PEUVENT SIÉGER ACTUELLEMENT DANS UN
CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CPE ?

- A. 1
- B. 2
- C. 3
- D. Aucune limite

EST-CE QUE LES TRAVAILLEUSES EN CPE ONT LE DROIT DE VOTE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CORPORATION ?

- A. Oui
- B. Non
- C. Peut-être

IDENTIFIEZ UN DES DROITS QUE NOUS SOUHAITONS RÉINTRODUIRE DANS NOS CONVENTIONS COLLECTIVES

- A. Droit de vote en réunion d'équipe
- B. Participation au comité d'embauche
- C. Droit de parole au CA
- D. Organisation des heures de pédagogie

QU'EST-CE QUE LES TRAVAILLEUSES DE CPE ONT CONSTATÉ DEPUIS L'ARRIVÉE DES LIBÉRAUX EN 2003 ?

- A. Un modèle de gestion participative
- B. Une plus grande écoute de la direction face aux relations de travail
- C. Un modèle de gestion hiérarchique avec une direction qui réclame de plus en plus un droit de gestion unilatérale
- D. Elles ont de meilleures conditions de travail

IDENTIFIEZ LE COMITÉ PARITAIRE QUE NOUS RETROUVONS PRÉSENTEMENT DANS LES CONVENTIONS COLLECTIVES DES CPE

- A. Comité d'hygiène
- B. Comité des finances
- C. Comité d'attribution de la permanence
- D. Comité pédagogique

SELON VOUS, QUELLE EST LA TÂCHE OÙ LA TRAVAILLEUSE EN CPE À UN RÔLE DÉCIDEUR ?

- A. Organisation du groupe d'enfants
- B. Vérification des finances du CPE
- C. Répartition du temps pédagogique
- D. Gestion de la liste de rappel

COMMENT SE NOMME LA PREMIÈRE GARDERIE SYNDIQUÉE AU QUÉBEC ?

- A. Les P'tits Loups
- B. La Réponse
- C. La Grosse Tortue
- D. M. Grosse Bédaine

**ALORS,
ÊTES-VOUS PLUS
BRILLANTS QU'UNE
TRAVAILLEUSE DE
CPE ?**